

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 21 juin 1961

La séance est ouverte à onze heures.

LES CÉRÉALES

BLÉ—VERSEMENT FINAL DE LA MISE EN COMMUN DE 1959-1960

L'hon. Alvin Hamilton (ministre de l'Agriculture): Je voudrais communiquer à la Chambre l'état final du compte de mise en commun du blé pour l'année 1959-1960. Les livres de ce compte ont été fermés le 26 mai 1961. Comme la comptabilité est maintenant terminée, je suis en mesure de communiquer à la Chambre le résultat des opérations de ce compte commun.

Les producteurs ont livré 377.04 millions de boisseaux à la coopérative en 1959-1960. Le compte de mise en commun pour l'année 1959-1960 a été fermé avec un excédent de \$83,800,885 ce qui comprend le paiement provisoire de \$37,744,417 qui a été versé aux producteurs en février et en mars derniers. Le dernier montant que toucheront les producteurs s'élèvera donc à \$45,297,017, une fois soustraites les redevances au titre de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et les frais d'émission des chèques de paiement final, et après avoir porté au crédit du compte le supplément d'intérêt estimatif.

Le versement final moyen sur les livraisons de 377,444,166 boisseaux effectuées par les producteurs, est de 12.017c. par boisseau, en comparaison de la moyenne du versement final de 9.2425c. par boisseau sur le compte de mise en commun de 1958-1959.

Voici la liste des paiements finals pour les principales catégories de blé livré à la coopérative en 1959-1960:

Catégories de blé rouge de printemps	Versement final (cents par boisseau)
Blé du Nord-Manitoba, catégorie n° 1	8.809
Blé du Nord-Manitoba, catégorie n° 2	8.674
Blé du Nord-Manitoba, catégorie n° 3	9.592
Blé du Nord-Manitoba, catégorie n° 4	12.174
Blé n° 5	20.997
Blé n° 6	25.700
Blé fourrager	30.429

Les députés constateront qu'en additionnant le paiement provisoire, le paiement initial et le

versement final, l'écart entre la catégorie n° 1 et la catégorie n° 6 n'est plus maintenant que de 21c. le boisseau.

Catégories de blé ambré dur	Versement final (cents par boisseau)
Blé ambré dur de l'Ouest can- nadien, catégorie n° 1....	18.133
Blé ambré dur de l'Ouest can- nadien, catégorie n° 2....	18.358
Blé ambré dur de l'Ouest can- nadien, catégorie n° 3....	20.383
Blé ambré dur de l'Ouest can- nadien, catégorie n° 4, spé- cial	23.353
Blé ambré dur de l'Ouest can- nadien, catégorie n° 4....	22.888
Blé ambré dur de l'Ouest can- nadien, catégorie n° 5....	20.997
Blé ambré dur de l'Ouest can- nadien, catégorie n° 6....	25.700

La Commission canadienne du blé espère commencer la distribution des chèques de versement final pendant la dernière semaine de juin.

M. G. J. McIlraith (Ottawa-Ouest): Monsieur l'Orateur, les cultivateurs et, en général, les hommes d'affaires de l'Ouest canadien seront heureux d'apprendre que l'on est en train d'effectuer les derniers versements à l'égard du blé. Il est malheureux que, cette année, cette annonce soit faite un mois plus tard que l'an dernier. C'est regrettable. J'espère donc que les chèques seront expédiés aussitôt que possible.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, n'étant pas suffisamment compétent...

Des voix: D'accord.

M. Herridge: ...pour parler de la déclaration du ministre de l'Agriculture au sujet du rapport sur le compte définitif des livraisons de blé, j'attirerai l'attention de l'honorable député d'Assiniboia sur la déclaration et sur le rapport, et je lui demanderai de les commenter comme d'habitude par le truchement de la *Presse canadienne*.

RENVOI DES RAPPORTS DE LA COMMISSION DU BLÉ
ET DE LA COMMISSION DES GRAINS AU
COMITÉ PERMANENT

L'hon. Alvin Hamilton (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, vu que le rapport supplémentaire de la Commission canadienne du blé est arrivé lundi et que les